

Sujet : [INTERNET] Révision des plans de prévention du risque inondation de la Vézère

De : > b.charpentier (par Internet) <b.charpentier@lecedre.fr>

Date : 28/10/2021 à 15:18

Pour : ddt-enquete-publique-vezere@dordogne.gouv.fr

Copie à : Sandrine Vertut <sandrine.vertut@sdhpa-dordogne.fr>, stephanemottier@lapelonie.com

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Dans le cadre de la gestion des risques de crues de la Vézère, la préfecture a lancé par arrêté une révision du PPRI sur les communes situées le long de cette rivière.

Travaillant depuis 10 ans comme partenaire du Syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air de la Dordogne, je viens vous faire part de ma vive préoccupation concernant ce projet.

En effet, si la commission d'enquête avalise les résultats d'une étude complémentaire restituée au mois de mai 2021, alors l'impact économique pour les campings avec qui nous travaillons quotidiennement serait immédiatement dommageable pour eux, et donc pour nous.

Nous sommes régulièrement présents auprès de nos adhérents gestionnaires de campings car notre métier consiste à accompagner leur croissance et leur développement. Nous sommes donc nous aussi un facteur d'équilibre économique et donc de qualité du tourisme en Dordogne, au même titre que quantité d'acteurs indirects qui travaillent régulièrement aux côtés des campings de Dordogne.

De ce fait, nous faisons partie d'un écosystème nécessaire et participons à la production de richesse du département, fruit du travail, du dynamisme et des investissements des gestionnaires de terrains de camping.

Nous accompagnons la plupart des 72 établissements concernés par ce nouveau PPRI.

Bien que nous soyons tous conscients qu'un risque a toujours été présent, il nous apparaît que l'orientation des décisions saurait être mieux proportionnée à ce risque d'inondation, en équilibrant, dans l'intérêt de tous, la préoccupation pour la sécurité des biens et des personnes et l'enjeu économique qui dépasse de loin la seule vallée de la Vézère.

Une PME familiale comme la nôtre ne peut rester indifférente à la perte d'exploitation de partenaires, mais aussi au prévisionnel d'investissements de ces établissements qui disparaîtrait avec de telles orientations. Ces deux éléments touchant directement les acteurs locaux que nous sommes.

Nous vous appelons donc à travailler dans un dialogue constructif avec les parties directement impactées afin que l'équilibre soit trouvé et, qu'ayant intégré l'intérêt de la protection du territoire, soit aussi préservé l'intérêt

économique direct et indirect des acteurs du tourisme le long de la Vézère.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'attention que vous porterez à ces observations.

Je vous prie de recevoir l'expression de ma considération distinguée.

Logo le Cèdre

Benoît Charpentier

Délégué Régional Centre-Ouest - Vendée - Dordogne

Le Cèdre Etablissements de Tourisme

03 85 81 69 88 06 71 38 70 52

1 allée des chapelains - 71600 Paray-le-Monial

[T](#) [L](#) [B](#)

Suivez notre aventure, [cliquez ici](#)

aa

Postez une annonce gratuite de vos séjours,
[cliquez ici](#)